## COMMUNE DE BOISSEUIL

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers en exercice : 23 Présents : 20 Votants : 23 L'an deux mille vingt-quatre, le 8 octobre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 octobre 2024

PRESENTS: Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, M. EJNER Pascal.

ABSENTS: Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à M. EJNER Pascal), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme ASTIER Martine).

Secrétaire de séance : Mme Laure COQUEL

## 11. Signature d'un devis relatif à l'installation d'un système de ventilation dans une partie de l'école élémentaire de la commune de Boisseuil.

A l'issue d'un contrôle obligatoire lié au CO2 dans l'école élémentaire il a été constaté que l'air ne circulait pas suffisamment et qu'il y avait un manque d'aération dans deux classes situées au rez-de -chaussé et au premier étage du côté ABCD.

Il est ainsi nécessaire de créer pour chacune des deux classes un système de ventilation asservit à une sonde de qualité d'air.

A ce titre, une demande de devis a été effectuée auprès de l'entreprise SL thermique qui a déjà mis en place ce type de système dans le cadre de la restructuration du restaurant scolaire et de la création de deux salles supplémentaires dans le prolongement de l'école maternelle.

## Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire à signer le devis avec l'entreprise SL thermique pour un montant de 9 992,14 € HT soit 11 990,57 € TTC ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.
- d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0

Fait et délibéré en Mairie Les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures Le Maire, Philippe JANICOT

